

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - ÉCOLE PAUL-VI

PROCÈS-VERBAL

Séance du mardi 10 octobre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le mardi 10 octobre 2017 à 19h à la bibliothèque de l'école Paul-VI, située au 666, Le Laboureur à Boucherville.

Étaient présents

1. Monsieur Pierre-Luc Beaucage, président
2. Madame Sophie Brillon, enseignante
3. Madame Marie-Christine Brunet, enseignante
4. Monsieur Éric Cimon, parent
5. Madame Geneviève de la Durantaye, parent
6. Monsieur Simon Lachapelle, enseignant
7. Madame Sophie Lapointe, service de garde
8. Madame Marie-Ève Turcotte, parent
9. Madame Marie-Christine Tremblay, parent
10. Madame Chantal Casavant, personnel de soutien
11. Monsieur Patrice Filiatreault, directeur

1. Ouverture de l'assemblée

Patrice Filiatreault ouvre l'assemblée à 19h09.

2. Adoption de l'ordre du jour

Marie-Christine Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-17-18-001

3. Élection d'un ou une secrétaire

Geneviève de la Durantaye se porte volontaire et est élue secrétaire.

4. Élection du président

Marie-Ève Turcotte propose Pierre-Luc Beaucage à titre de président. Il est élu par acclamation.

5. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2017 et suivis

Sophie Lapointe propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement du 12 juin 2017.

CE-17-18-002



6. Parole au public

Aucun

7. Parole aux invités

a. OPP

Nathalie Trudeau présente un projet de calendrier pour l'OPP. Les activités proposées par l'OPP sont les suivantes :

- 500\$ pour l'album des finissants
- Plantation des fleurs
- Photocopies pour les maternelles
- Module gonflable (à évaluer dans le cadre des olympiades)
- Cueillette d'attache à pain, de canettes de liqueurs, de crayons usagés à l'encre
- Croque-livre : concours à l'interne pour le publiciser et faire des étiquettes pour identifier les livres
- *Le projet monarches n'est pas reconduit.*

L'OPP est prêt à aider pour l'organisation des activités de financement pour la bibliothèque, mais ne prendra pas en charge l'ensemble des activités de financement.

Patrice Filiatreault transmettra la liste des bénévoles à l'OPP.

Pierre-Luc Beaucage rappelle que le conseil d'établissement avait décidé l'année dernière que l'ensemble des sommes amassées par les campagnes de financement allaient être dédiées à la rénovation de la bibliothèque. Patrice Filiatreault informe que seul le CE peut amasser des sommes d'argent et qu'il se doit d'annoncer à l'avance les fins pour lesquelles ces sommes sont recueillies.

Il est proposé que le comité financement et l'OPP se rencontrent et s'arriment afin d'établir le calendrier des activités de financement pour l'année 2017-2018.

8. Suivi des comités

a. Bibliothèque

Le comité bibliothèque a retenu les services de Valérie Soucy (architecte) et Éric St-Pierre (technicien en architecture), parents d'enfants fréquentant l'école. Ce choix cadrerait notamment avec la philosophie d'impliquer les parents dans les projets de l'école. La piste des étudiants de l'UQAM a été mise de côté en raison entre autres des frais qui étaient demandés.

Présentation visuelle par Valérie Soucy, Éric St-Pierre et Marie-Ève Turcotte du projet préliminaire de la bibliothèque.

Patrice Filiatreault propose de présenter le visuel pour les assemblées d'enseignants et la rencontre du service de garde.

Le projet correspond à la vision établie du Conseil d'établissement.

b. Financement

Présentation par Geneviève de la Durantaye et Marie-Christine Tremblay du plan et du calendrier du comité de financement.

Sophie Brillon propose de s'impliquer à titre de membre du comité de financement.

Marie-Christine Brunet informe que Carole Bousquet a demandé à ce qu'il n'y ait aucune activité en avril en raison du spectacle de cirque.

Simon Lachapelle demande à ce que le marcheton soit au début du mois de mai en raison des examens du ministère.

Sophie Lapointe propose que des œuvres fabriquées par les enfants soient vendues pour amasser des fonds.

9. Affaires courantes

a. Bilan 16-17

Marie-Ève Turcotte propose l'adoption du bilan du conseil d'établissement.

CE-17-18-003

b. Règles de régie interne

Il est proposé par Éric Cimon de diminuer le délai de 10 jours pour faire inscrire un point à l'ordre du jour étant donné que celui-ci est transmis dans les 2 jours précédant la réunion. Il est convenu de diminuer le délai à 6 jours.

Ajout de la section sur les substituts :

L'option I est retenue, c'est-à-dire que les membres substituts sont appelés à siéger au CE selon un ordre prédéterminé. L'ordre de priorité sera établi selon le nombre de votes reçus lors de l'assemblée générale. Le membre du CE absent communiquera avec le président qui à son tour communiquera avec le substitut selon l'ordre établi.

Une numérotation des paragraphes et une table des matières seront également ajoutées aux règles.

Le projet final sera envoyé par Patrice Filiatreault par courriel et les règles seront adoptées par courriel.

c. Calendrier des rencontres du CÉ

Les dates des rencontres du conseil d'établissement convenues sont les suivantes :

- 10 octobre 2017
- 14 novembre 2017
- 12 décembre 2017
- 13 février 2018
- 13 mars 2018
- 10 avril 2018
- 8 mai 2018
- 5 juin 2018

Un calendrier Google sera mis en place par Marie-Ève Turcotte. Chaque sous-comité pourra y insérer ses dates.

d. Dénonciation d'intérêts

Les membres ayant un conflit d'intérêts doivent le divulguer sur le formulaire à cet effet. M. Cimon dépose son formulaire à la direction.

Maxime Legault, substitut informe le CE qu'il est le conjoint de Valérie Soucy, architecte retenu pour le projet bibliothèque. Dans l'éventualité où des décisions devaient être prises concernant l'implication de sa conjointe dans le projet bibliothèque, ce dernier s'abstiendra s'il a à agir à titre de substitut au CE.

e. Offre de formation

Patrice Filiatreault propose l'offre de formation pour les membres du conseil d'établissement. Les membres doivent l'informer de leur intérêt à ce sujet, le cas échéant.

f. Programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

Les activités du préscolaire des 3^{ème} et 5^{ème} années dépassent le seuil maximal de 60\$ adopté par le conseil d'établissement. Dans le cas du préscolaire et des 3^{ème} années, le montant devrait diminuer sous la barre du 60\$ en fonction du nombre d'inscriptions. Pour ce qui est des 5^{ème} années, le taux de participation annoncé par les parents était très élevé, près de 90%.

Compte tenu de ce qui précède, les activités complémentaires sont approuvées par le CE.

CE-17-18-004

g. Conférence aux parents

La conférence de Monsieur Robillard qui sera présentée aux parents le 19 octobre a été approuvée par le CE par courriel.

Patrice Filiatreault informe des différents conférenciers possibles pour l'année à venir : Monsieur Robillard, madame Courtemanche, Gustave et cie, etc.

Éric Cimon propose qu'une liste des besoins des parents soit établie afin de déterminer par la suite les sujets et conférenciers qui répondront aux besoins.

Il est convenu d'attendre la prochaine rencontre du CE et d'évaluer la conférence donnée par Monsieur Robillard avant de déterminer les conférences retenues pour le reste de l'année.

h. Convention de gestion et de réussite éducative

Patrice Filiatreault informe que la convention de l'année dernière est prolongée pour l'année en cours.

i. À l'école, on bouge au cube

Patrice Filiatreault informe qu'il s'agit d'une nouvelle mesure du ministère. L'objectif visé est que tous les élèves de toutes les écoles bougent 60 minutes par jour d'ici 10 ans. À la commission scolaire, 11 écoles seront sélectionnées cette année et auront droit à environ

20 000\$ par année. Ce soutien financier est d'une durée de trois ans. Par la suite, l'école devra être autonome.

Patrice Filiatreault a déjà manifesté à la commission scolaire l'intérêt de l'école à participer à ce projet. L'assemblée générale des enseignants est très favorable à ce projet. La prochaine étape consiste à déposer un projet à la commission scolaire. Le 23 octobre, le projet sera présenté à l'assemblée générale des enseignants.

Marie-Christine Tremblay propose l'approbation de ce projet.

CE-17-18-005

10. Information

a. Parole au président

Le président remercie le conseil d'établissement pour sa réélection à titre de président.

b. Parole aux membres

Geneviève de la Durantaye demande les résultats de la semaine Donnez au suivant. Le niveau de participation a été très bon. Les résultats seront dévoilés sous peu.

Marie-Christine Tremblay s'informe sur le fonctionnement de la page Facebook de l'école. La page est administrée par Patrice Filiatreault. Les sujets qui y sont diffusés sont d'intérêt général. Facebook doit être complémentaire au site web puisque ce ne sont pas tous les parents qui sont membres Facebook.

c. Parole au représentant du comité de parents

Marie-Ève Turcotte informe qu'il y a un poste au conseil d'administration de l'association de la garde scolaire du Québec.

Marie-Christine Tremblay résume la rencontre du dernier comité de parents. Voir à cet effet le document *Les lendemains du comité de parents* du 5 octobre 2017.

d. Parole à la technicienne en service de garde

Sophie Lapointe informe le CE de ce qui suit :

- La première journée pédagogique a été un beau succès. Le nombre d'inscriptions est à la hausse pour les journées pédagogiques.
- Les jeudis multi et les vendredis fous seront de retour cette année.
- Il y aura des diners animés.

- Des visites à la maison des jeunes auront lieu pour les 5^{ème} et 6^{ème} années.

e. Parole à la direction

Patrice Filiatreault témoigne de son enthousiasme devant l'ensemble des activités de l'école, du service de garde et de l'implication des parents. Il considère que l'école est en mouvement et que les enfants en bénéficieront.

11. Évaluation de la rencontre :

Le président considère que la rencontre s'est très bien déroulée.

12. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 22h23.